

« Aimez à être inconnus et à n'être comptés pour rien, » telle est leur devise.

« Que Jésus-Christ soit le notaire, la sainte Vierge la charte et les anges les témoins, disait saint François dans une circonstance solennelle. Je ne demande pas d'autre garantie et je laisse à Dieu le soin de manifester une chose qui vient de lui ! » Combien de traits édifiants, combien d'actions héroïques dans leur naive simplicité nous aurions à raconter dans l'installation des Frères-Mineurs aux Lieux-Saints ! Que ce fait se soit venu de Dieu, l'événement l'a surabondamment démontré : mais ici encore Jésus-Christ a été le notaire, la sainte Vierge la charte et les anges les témoins. Tous ces détails sont inscrits au livre de vie ; ils seront produits au grand jour de la manifestation générale.

Mais si nous ne pouvons établir avec la certitude de l'histoire le temps exact où les enfants de saint François ont pris possession des Lieux-Saints, nous avons du moins des présomptions qui nous permettent de le fixer d'une façon très plausible. Voici ce qu'écrivit à ce sujet le T. R. P. Marcellin de Civezza, dans son remarquable et savant ouvrage : *Storia delle Missioni Francescane* (1). Nous traduisons textuellement :

Que les Frères-Mineurs soient depuis l'année 1219 entrés dans la ville sainte de Jérusalem et qu'ils aient posé les fondements d'une mission qui leur est spéciale, centre de celles de toute la Palestine, ainsi que de celles de la Syrie, de l'Égypte et des autres parties de l'Orient, c'est un fait tellement certain qu'il n'est pas possible de le révoquer en doute. D'abord saint François, au retour de son admirable mission auprès du soudan Mélé-din, y était allé visiter les lieux sanctifiés par le mystère de notre rédemption, et il est impossible de penser que répandant ses fils sur les différents points de l'Orient, il n'en ait laissé aucun près de la tombe du Sauveur, vers laquelle étaient tournés les regards et les vœux du monde chrétien. Tout au moins ne tardèrent-ils pas à pénétrer dans la ville sainte : nous avons déjà vu en effet qu'en 1230 le Souverain Pontife Grégoire IX écrivait aux patriarches de Jérusalem et d'Antioche, légats du Saint-Siège, ainsi qu'aux prélats et pasteurs des âmes en ces régions pour qu'ils favorisassent de tout leur pouvoir la construction des

(1) Ouvrage édité en français sur un nouveau plan par R. P. Victor-Bernardin de Rouen, O. F. M., sous le titre de : *Histoire universelle de Mission Française*. Les 3 premiers volumes ont paru.